Rubrique: Inscriptions au registre du commerce
Sous-rubrique: Mutation
Date de publication: SHAB - 23.04.2019
Numéro de publication: HR02-1004615243
Canton: VD

Entité de publication:
Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

Mutation Comphya SA, Ecublens (VD)

Comphya SA
Jusqu'ici
Comphya Sàrl

Bâtiment C EPFL Innovation Park
1015 Lausanne
Jusqu'ici
Chemin Neuf 21 B
1028 Préverenges
IDE: CHE241453328
Forme juridique: Société anonyme
Jusqu'ici: Société à responsabilité limitée (SARL)
Siège: Ecublens (VD)
Jusqu'ici: Préverenges
Comphya Sàrl, à Préverenges, CHE-241.453.328 (FOSC du 19.10.2017, p. 0/3820555). Augmentation du capital social en espèces et par conversion de fonds propres dont la société peut librement disposer. Nouveau capital social: CHF 100'000, divisé en 961 parts sociales de CHF 100, et 39 parts sociales de CHF 100, privilégiées quant au produit de liquidation. Stergiopoulos Nikolaos a désormais 529 parts de CHF 100, Araujo Fraga da Silva Rodrigo, qui est maintenant à Saint-Sulpice (VD), 288 parts de CHF 100 et Sturny Mikaël 144 parts de CHF 100. Nouvelle associée: CHANCO HOLDING ADVISORS S.A. (169902 B), à Nassau (Bahamas), avec 39 parts de CHF 100, privilégiées quant au produit de liquidation. Transformation: la société à responsabilité limitée est transformée en société anonyme conformément au projet de transformation du 19 février 2019 et bilan au 19 février 2019, présentant des actifs de CHF 379'152.10 et des passifs envers les tiers de CHF 129'826.29, soit un actif net de CHF 249'325.81, contre attribution aux associés de 10'000'000 actions de CHF 0.01. Nouvelle forme de droit: société anonyme. Statuts modifiés le 19 février 2019. Nouvelle raison de commerce: Comphya SA. Siège transféré à Ecublens (VD). Nouvelle adresse: Bâtiment C EPFL Innovation Park, 1015 Lausanne. Capital-actions entièrement libéré: CHF 100'000, divisé en 390'000 actions nominatives de CHF 0.01, privilégiées quant au produit de liquidation, et 9'610'000 actions nominatives de CHF 0.01, toutes avec restrictions quant à la transmissibilité selon statuts. L'assemblée générale a introduit une clause statutaire relative à une augmentation autorisée du capital par décision du 19 février 2019. Pour les détails, voir les statuts. L'assemblée générale a introduit une clause statutaire relative à une augmentation conditionnelle du capital par décision du 19 février 2019. Pour les détails, voir les statuts. La clause statutaire relative à l'obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption est radiée. Communications aux actionnaires: par lettre, fax ou email à l'adresse inscrite dans le registre des actions. Sturny Mikaël et CHANCO HOLDING ADVISORS S.A. (169902 B) ne sont plus associés. Araujo Fraga da Silva Rodrigo, qui n'est plus associé-gérant, et Stergiopoulos Nikolaos, qui n'est plus associé-gérant président, sont nommés administrateurs et signent désormais collectivement à deux. Administrateurs avec signature collective à deux: Swinson Steven, de et à Commugny, président, et Schorsch Suzanne, d'Allemagne, à Saint-Sulpice (VD). Augmentation ordinaire du capital-actions. Nouveau capital-actions entièrement libéré: CHF 118'349.24, divisé en 2'224'924 actions nominatives de CHF 0.01, privilégiées quant au produit de liquidation, et 9'610'000 actions nominatives de CHF 0.01, toutes avec restrictions quant à la transmissibilité selon statuts.

Précédente publication dans la FOSC:
Date de la publication dans la FOSC : 19.10.2017
La mutation de l'entité juridique mentionnée a été effectuée dans le registre du commerce.
Publication selon les art. 9 et 35 ORC.